



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ISÈRE

Mairie de Saint Nazaire les Eymes REÇU LE	
21 OCT. 2019	
COPIE	
MPE	VH
+ A. Charneya	
Fait le 22/10/2019	

Madame Le Maire
Mairie de Saint-Nazaire-Les-Eymes
385 Chemin du village
38330 SAINT NAZAIRE LES EYMES

Réf : CG
Dossier suivi par :
Camille GRASSIES
Téléphone : 04 76 20 68 79
Mail :
camille.grassies@isere.chambagri.fr

Le Président

Chambre d'Agriculture de l'Isère
40, avenue Marcelin Berthelot
CS 92608
38036 Grenoble CEDEX 2
Tél : 04 76 20 68 68
Fax : 04 76 33 38 83
Email : accueil@isere.chambagri.fr

À Grenoble, le 15 octobre 2019

Objet : Avis CDA 38 sur le projet de PLU arrêté de la commune de Saint-Nazaire-les-Eymes

385 A route de Saint Marcellin
38160 Chatte
Tél : 04 76 20 68 68

36 route de Ponsonnas
38350 La Mure
Tél : 04 76 20 68 68

3 passage Romain Bouquet
38110 La Tour du Pin
Tél : 04 74 83 25 00

15 rue Charles Lindbergh
ZAC Grenoble Air Parc
38590 Saint-Etienne de Saint-Geoirs
Tél : 04 76 93 79 50

27 rue Denfert Rochereau
38200 Vienne
Tél : 04 76 20 68 68

Madame,

En complément à notre avis en date du 24 septembre 2019, nous souhaitons, par la présente, vous faire part d'un point complémentaire.

Celui-ci concerne la zone AUi-p (secteur de Pré-Figaroud). Nous avons, dans notre avis, attiré votre vigilance sur la présence d'un bâtiment d'activité agricole à proximité (hangar agricole de l'exploitation ADRAIT). Nous souhaitons également insister sur le fait que cette zone vient créer une emprise sur des surfaces agricoles exploitées par M. ADRAIT. Ces surfaces en partie valorisées en foin se situent à proximité directe de son hangar agricole et revêtent à ce titre une valeur stratégique pour l'exploitant et le maintien de la fonctionnalité du site d'exploitation. Maintien sans lequel tout projet de reprise de l'activité agricole, dans le cadre d'un projet de transmission, se verrait compromis. Aussi, nous nous prononçons de manière réservée sur l'ouverture à l'urbanisation de la zone AUi-p.

Nous souhaiterions que ce courrier puisse être joint aux documents d'enquête publique, au même titre que l'avis que nous avons formulé en date du 24 septembre 2019.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



Jean-Claude Darlet

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Établissement public

loi du 31/01/1924

Siret 18381001900038

APE 9411Z

www.isere.chambres-agriculture.fr